



CH-3003 Berne
fedpol, MROS

Aux intermédiaires financiers

Berne, le 20 décembre 2018

Informations complémentaires concernant l'introduction d'un nouveau système de traitement des données auprès du MROS

Mesdames, Messieurs,

Les travaux en vue de la mise en place du nouveau système de réception et de traitement des communications de soupçons avancent. Nous testons le système sous ses différents aspects et avons d'ores et déjà pu procéder à des améliorations et corrections.

Toutefois, afin d'optimiser les différentes possibilités offertes par le système et de répondre aux attentes élevées de la place financière suisse, des autorités de poursuite pénale ainsi que du Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS), nous avons décidé de différer la date de son introduction au 1^{er} janvier 2020.

Cette décision nous permettra de préparer de la manière aussi minutieuse que possible l'introduction de ce système. Il est aussi prévu qu'une transmission semi-automatisée des communications de soupçons soit fonctionnelle à compter de cette date.

Jusqu'au 31 décembre 2019, les communications de soupçons doivent être effectuées comme jusqu'à présent, par fax ou par courrier. Dès le 1^{er} janvier 2020 et pour une phase transitoire d'une durée de six mois, les intermédiaires financiers devront choisir l'une des options suivantes pour effectuer leur communication en utilisant goAML : saisir les communications dans goAML entièrement à la main, utiliser la fonctionnalité de chargement XML, ou encore adopter le processus suivant :

- Enregistrer manuellement dans goAML les informations requises dans la page initiale de la communication en ligne ;
- En cas de communication de soupçons comprenant plusieurs transactions, enregistrer manuellement au moins une transaction entièrement dans goAML ;

- Annexer à la communication en ligne, sous forme d'un tableau Excel, le reste des transactions suspectes qui doivent aussi être transmises par goAML au MROS. Le modèle de tableau Excel est disponible sur le site internet de fedpol (Office fédéral de la police) : www.fedpol.admin.ch. D'autres formats (par ex. pdf) ne seront pas acceptés pour les transactions ;
- Effectuer comme prévu, au moyen par exemple de documents pdf, l'envoi des autres annexes (à l'exception des transactions).

Le schéma XML définitif sera disponible sur le site de fedpol dans les semaines à venir.

Nous vous rappelons qu'une foire aux questions ainsi que d'autres informations sur l'introduction du nouveau système de traitement des données sont disponibles sur notre site.

En cas de questions, veuillez contacter :

Pour les questions techniques :

Daniel Waber (chef de projet IT), e-mail : daniel.waber@isc-ejpd.admin.ch, tél. 058 463 00 86

Pour toute autre question :

Notre équipe, e-mail : goaml.info@fedpol.admin.ch, tél. 058 463 40 40 (sélectionner «1 goAML»)

Nous vous remercions pour la bonne collaboration durant l'année écoulée, nous nous réjouissons de l'entretenir en 2019 et vous présentons, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Office fédéral de la police fedpol



Corinne Berger
Cheffe suppléante du MROS